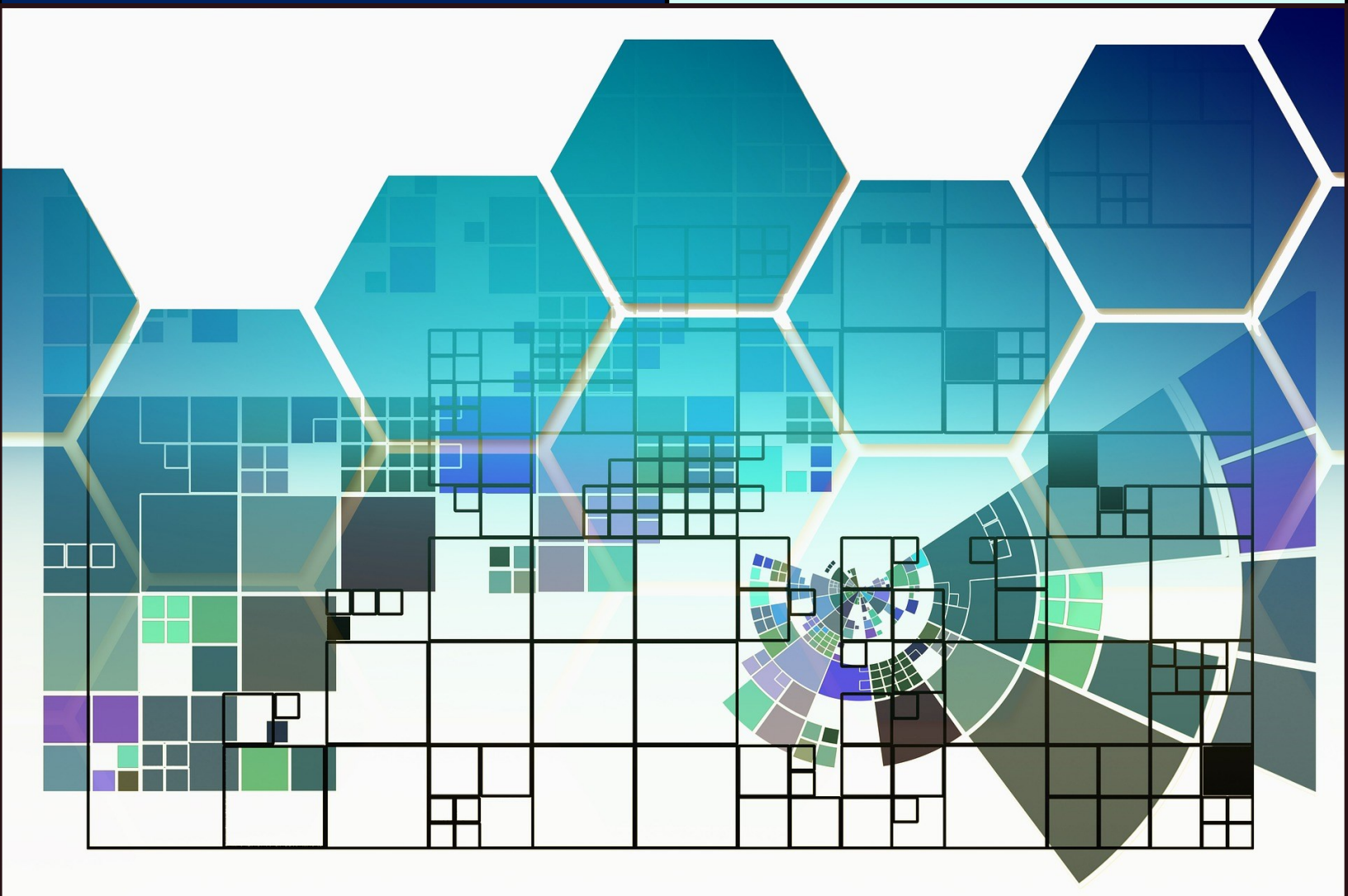


# Rapport annuel 2020-2021

Régime de retraite des  
employés et employées  
de l'Université Laval



## TABLE DES MATIÈRES

Message du président -----	3
Revue de la situation financière -----	4
Revue des rendements -----	6
Revue des placements -----	7
Revue de la gouvernance -----	8
Revue des services -----	12
Annexes	
A.1 Données financières -----	15
A.2 Statistiques démographiques -----	18
A.3 Ventilation des placements -----	20
A.4 Performance des placements -----	21

## 2020 EN CHIFFRES

<b>710 M \$</b>	ACTIF NET À LA FIN DE L'ANNÉE – <b>Progression de 27 % (+160 M\$) sur 5 ans</b>
<b>VA : 6,7 % SV : 8,3 %</b>	PERFORMANCE SUR LES PLACEMENTS, PAR VOLET – <b>VA : Moyenne de 9,1 % sur 5 ans</b> – <b>SV : Moyenne de 9,2 % sur 5 ans</b>
<b>1 411</b>	NOMBRE DE PARTICIPANTS ACTIFS ET EN AJOURNEMENT – <b>97 de moins qu'en 2015</b>
<b>1 980</b>	NOMBRE DE PARTICIPANTS NON ACTIFS* – <b>87 de plus qu'en 2015</b>
<b>VA : 95,8 % SV : 100,0 %</b>	NIVEAU DE CAPITALISATION DES DEUX VOLETS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (DERNIÈRE ÉVALUATION) – <b>Les volets sont à l'équilibre depuis 2015 et la sécurité du financement s'est accrue</b>
<b>VA : 32,9 M\$ SV : 15,7 M\$</b>	NIVEAU DES RÉSERVES DES DEUX VOLETS EN 2019 (DERNIÈRE ÉVALUATION) – <b>En augmentation à chaque année</b>
<b>15,4 M\$</b>	COTISATIONS VERSÉES – <b>7,5 M\$ par les participants</b> – <b>7,9 M\$ par l'Université</b>
<b>37,6 M\$</b>	PRESTATIONS VERSÉES – <b>97 % de ce montant = rentes aux retraités et bénéficiaires</b>

**VA**  
Volet antérieur  
(service avant 2014)

**SV**  
Second volet  
(service depuis 2014)

\* À des fins de regroupement et de distinction des participants actifs, le groupe des participants non actifs comprend les retraités, les bénéficiaires qui reçoivent une prestation et les participants en rente différée (ne sont plus des participants actifs, mais ne reçoivent pas une rente).

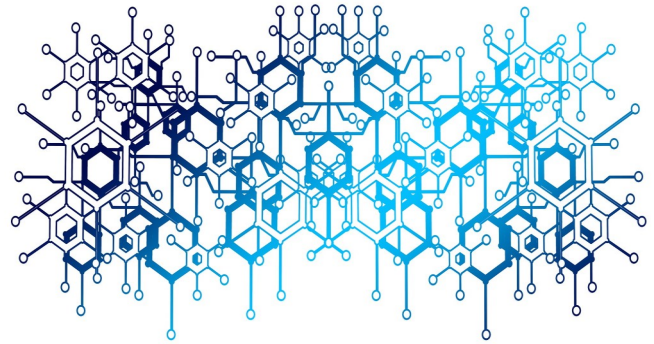
## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Depuis plus d'un an, nous constatons tous à quel point une crise comme celle de la pandémie apporte son lot d'incertitude. L'an passé, le rapport annuel vous rassurait déjà sur la solidité financière du RREEUL et la continuité des opérations du Bureau de la retraite. On appréhendait que 2020 serait toutefois plus mitigée quant à la performance des placements. La découverte de vaccins et la reprise économique auront, au contraire, permis de surpasser nos objectifs de rendement.

Ce qui est plus préoccupant pour l'avenir, ce sont les perspectives quant au rendement espéré. Les taux d'intérêt ayant atteint un creux historique en 2020, une hausse de ceux-ci pourrait avoir un impact sur le niveau des cotisations (en faisant moins de rendement, il faut plus de cotisation pour financer le RREEUL). Le Comité de retraite effectue une vigie de tous les aspects financiers du Régime. La Politique de financement prévoit également des mesures pour amoindrir les variations.

Actuellement, le Comité de retraite est en attente de résultats préliminaires d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2020. En fonction des résultats et de l'expérience de 2020, on doit s'attendre à une stabilité de la situation financière des deux volets du RREEUL et une légère hausse du niveau des cotisations.

En 2020, la restructuration de la structure administrative du Bureau de la retraite (BR) a été complétée. Les changements effectués dans les deux dernières années à ce niveau ont permis d'améliorer la gouvernance des régimes de retraite à l'Université. Le Conseil d'administration du BR peut désormais se concentrer sur les éléments stratégiques de la gestion des régimes de retraite.



Dans ses travaux de l'année, le Comité de retraite a également procédé au renouvellement de l'actuaire du Régime à la suite d'un appel d'offres. La COVID-19 a ralenti le processus, mais comme il n'y a pas eu de changement, cela n'a pas eu de répercussions. Le Comité est pleinement satisfait des services de Trinome conseils, qui produit les évaluations actuarielles du RREEUL depuis près d'une dizaine d'années et qui accompagne le Comité dans l'analyse de dossiers techniques.

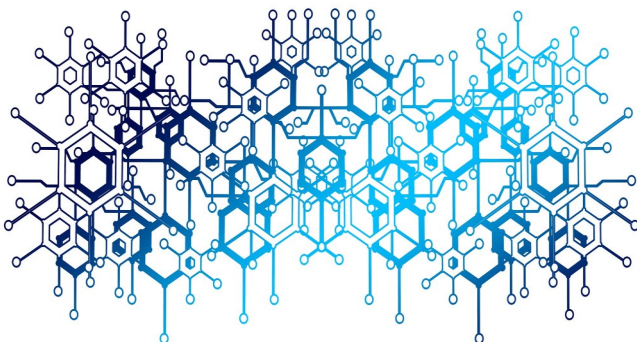
L'obligation pour le personnel du BR d'administrer les régimes de retraite en télétravail pour une bonne partie de l'année 2020 n'aura pas eu de répercussions sur la qualité des services et sur les délais de production. L'entièreté des opérations étant déjà en numérique, il y a eu peu d'adaptation nécessaire aux processus.

Au printemps 2020, le gouvernement a édicté certaines modalités d'allègement et a majoré certains délais prescrits relativement à l'administration des régimes de retraite. Le Bureau de la retraite a été en mesure de respecter les délais normaux et il n'a pas eu à se prévaloir des allègements.

Je remercie sincèrement mes collègues du Comité de retraite pour leur implication ainsi que le personnel du Bureau de la retraite pour leur professionnalisme et leur force d'adaptation aux nouvelles contraintes pour la prestation des services. Les événements de 2020 auront encore permis de constater de l'efficacité de la gouvernance de votre Régime de retraite.

Le président du Comité de retraite,

Yvan Pépin



# REVUE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

## FAITS SAILLANTS 2020

1. Deux volets qui demeurent bien provisionnés
2. Une Politique de financement qui fait le travail
3. Une solvabilité qui se maintient

Degré de capitalisation au  
31-12-2019

	VA	SV
	95,8 %	100,0 %

## 1. Deux volets qui demeurent bien provisionnés

Les deux tableaux suivants illustrent le niveau de capitalisation des deux volets du RREEUL au 31 décembre 2019 avec le comparable de l'année précédente. Le degré de capitalisation (dernière ligne du tableau) indique que la valeur de l'actif est égale ou supérieure à la valeur du passif (valeur des engagements envers les participants). Au moment de la publication du rapport, les résultats de l'évaluation de 2020 ne sont pas encore connus.

Ce que nous montrent également ces tableaux, c'est que chaque volet détient aussi une réserve (32,9 M\$ pour le VA et 15,6 M\$ pour le SV) qui pourrait servir en cas de déficit à rembourser. Au niveau du Volet antérieur, l'Université verse des cotisations supplémentaires pour capitaliser le déficit (qui remonte à la restructuration de 2014). En 2020, le montant de ces cotisations est de 1 275 000 \$.

VOLET ANTÉRIEUR - Service avant 2014 (en milliers de dollars)	31-12-2019	31-12-2018	SECOND VOLET - Service depuis 2014 (en milliers de dollars)	31-12-2019	31-12-2018
Valeur marchande de l'actif	591 767 \$	555 116 \$	Valeur marchande de l'actif	97 334 \$	75 147 \$
<i>moins</i> Réserve	(32 898 \$)	(30 278 \$)	<i>moins</i> Fonds de stabilisation	(15 665 \$)	(11 245 \$)
<b>Actif net</b>	558 869 \$	524 838 \$	<b>Actif net</b>	81 669 \$	63 902 \$
Valeur actuarielle du passif			Valeur actuarielle du passif		
Participants actifs	143 758 \$	134 585 \$	Participants actifs	73 094 \$	58 721 \$
Retraités et bénéficiaires	436 901 \$	413 605 \$	Retraités et bénéficiaires	8 067 \$	4 830 \$
Rentes différées	2 960 \$	2 608 \$	Rentes différées	508 \$	351 \$
<b>Passif total</b>	583 619 \$	550 798 \$	<b>Passif total</b>	81 669 \$	63 902 \$
<b>Excédent (déficit) actuariel</b>	(24 750 \$)	(25 960 \$)	<b>Excédent (déficit) actuariel</b>	0 \$	0 \$
<b>Degré de capitalisation</b>	95,8 %	95,3 %	<b>Degré de capitalisation</b>	100 %	100 %

Par ailleurs, chaque volet est évalué selon un rendement espéré futur qui est réduit d'une marge pour diminuer la probabilité que cet objectif de rendement ne soit pas atteint. Le tableau ci-dessous indique les paramètres au 31 décembre 2020 et le comparable de 2019 (selon les travaux préliminaires de l'évaluation 2020).

	2020		2019	
	Volet antérieur (VA)	Second volet (SV)	Volet antérieur (VA)	Second volet (SV)
<b>Rendement espéré selon la Politique de placement</b>	5,95 %	6,55 %	6,25 %	6,80 %
<b>Marge <sup>1</sup></b>	0,90 %	0,75 %	0,90 %	0,75 %
<b>Rendement utilisé</b>	5,05 %	5,80 %	5,35 %	6,05 %

<sup>1</sup> La baisse du rendement espéré au 31 décembre 2020 aura un impact sur la valeur du passif actuariel qui sera ainsi augmentée par rapport aux résultats de 2019.

# REVUE DE LA SITUATION FINANCIÈRE - suite

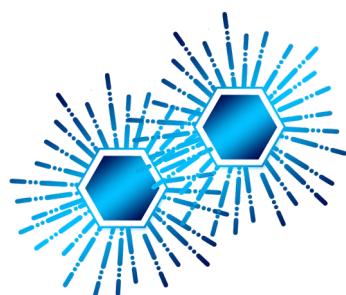
## 2. Une Politique de financement qui fait le travail

Jusqu'à maintenant, la Politique de financement réussit à atteindre les objectifs liés à la situation financière du Régime. Les taux de cotisation des participants et de l'employeur sont relativement stables. La volatilité future du financement est amoindrie, car des réserves et des marges sont constituées. L'évaluation actuarielle est produite annuellement et une vigie est effectuée sur les différentes hypothèses. Le tableau ci-dessous résume les taux de cotisation pour 2020 et 2021<sup>1,2</sup>.

	Cotisation salariale	Cotisation patronale
2020	01-01 au 28-06 : 9,5 %	01-01 au 28-06 : 9,5 %
	29-06 au 31-12 : 9,63 %	29-06 au 31-12 : 9,63 %
2021	10,0 %	10,0 %

La Politique de financement prévoit aussi les modalités d'indexation des rentes du SV, car cette indexation est conditionnelle au niveau de provisionnement du volet et elle n'est garantie que pour les trois années suivant l'évaluation actuarielle. Les taux applicables pour les trois prochaines années sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

1 <sup>er</sup> janvier 2021	100 % de l'inflation
1 <sup>er</sup> janvier 2022	75 % de l'inflation
1 <sup>er</sup> janvier 2023	75 % de l'inflation



Malgré un bon provisionnement du SV à 119 % lorsqu'on considère le Fonds de stabilisation, on constate que le niveau d'indexation est toutefois limité pour éviter d'altérer la situation financière du volet par l'octroi de l'indexation.

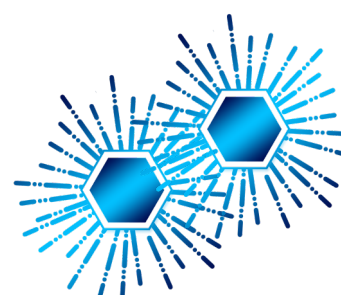
## 3. Une solvabilité qui se maintient

La solvabilité d'un régime de retraite repose sur un scénario de terminaison hypothétique. Il s'agit d'un calcul qui doit être contenu dans une évaluation actuarielle et qui repose sur des hypothèses qui sont prescrites, contrairement à la capitalisation du régime qui s'évalue selon des hypothèses à long terme établies par l'actuaire du Régime.

Dans les faits, le niveau de solvabilité n'impacte pas le niveau de financement du RREEUL. Par contre, les participants qui demanderaient le remboursement de leurs droits (départ avant la retraite) verraient ainsi la valeur payable réduite en proportion du degré de solvabilité de chacun des volets du Régime.

Le tableau ci-dessous présente les degrés de solvabilité des deux volets au 31 décembre 2020 (estimatifs) et de l'année précédente. En 2020, en raison de mesures spéciales du gouvernement, le degré de solvabilité devait être évalué mensuellement. Les degrés définitifs de 2020 seront connus avec la production de l'évaluation actuarielle. La mise en place de changements aux normes actuarielles au 1<sup>er</sup> décembre ainsi que la tendance à la hausse des taux d'intérêt devrait faire en sorte que les degrés définitifs du 31 décembre 2020 devraient être supérieurs.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Volet antérieur	66,4 %	71,5 %
Second volet	80,6 %	84,6 %



- 1 Les taux sont connus d'avance, car la Loi prévoit un décalage d'un an pour l'application des taux de cotisation. Ainsi, l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2019 établit les taux de cotisation pour l'année 2021.
- 2 Les taux du tableau sont ceux applicables sur la portion du salaire inférieure à 58 700 \$ (61 600 \$ en 2021). Pour la portion excédentaire, les taux de cotisation sont majorés de 1,5 %.



# REVUE DES RENDEMENTS

## FAITS SAILLANTS 2020

1. Effets de la COVID-19 sur les marchés
2. Baisse importante des taux d'intérêt
3. Changements structurels

	VA	SV
Rendement brut 2020	6,7 %	8,3 %
Rendement net 2020	6,2 %	7,8 %

### 1. Effets de la COVID-19 sur les marchés

Lorsqu'on regarde les rendements des indices boursiers au 31 décembre, on serait porté à penser qu'il n'y a pas eu d'impact de la pandémie sur les marchés en 2020. Le marché américain affiche +16 %. Les marchés émergents ont un résultat similaire. Sur le marché canadien, le résultat est plus modeste à +5,6 %. Certains pays comme le Royaume-Uni et la France ont toutefois terminé en territoire négatif. Tous les marchés ont chuté fortement au printemps 2020, mais la reprise fut rapide et prononcée.

Ce qui caractérise aussi les résultats de 2020, c'est la disparité des rendements sectoriels et la concentration des excellents rendements sur quelques titres. Le secteur de la technologie occupe dans le contexte de la pandémie le haut du pavé. Sur le marché canadien, ce secteur a produit un rendement de plus de 80 %, résultat fortement tributaire du titre de Shopify qui a progressé de près de 180 %!

Les annonces de la découverte de vaccins efficaces contre la COVID-19 à la fin de l'année, jumelées au résultat des élections américaines, expliquent aussi une bonne poussée des marchés au dernier trimestre. Sans ces bonnes nouvelles, les résultats de l'année auraient été plus mitigés.

### 3. Changements structurels

Il va sans dire que les effets de la pandémie sur les placements du RREEUL ne sont pas encore tous connus. C'est le cas principalement sur les actifs réels (immobilier et infrastructure). Quels seront les effets à plus long terme du télétravail sur les besoins d'espace de travail dans les édifices à bureaux? Les achats en ligne remettront-ils en question le modèle d'affaires des centres commerciaux? Le trafic aérien reviendra-t-il au niveau de 2019 à court terme? La valeur marchande de ces actifs ne réagit pas aussi rapidement que les actions et les obligations. C'est d'ailleurs un des intérêts de les considérer dans la Politique de placement. Par contre, on sait que ces actifs ont été dépréciés en 2020 en raison de la diminution de la rentabilité pour les prochaines années.

Les investissements dans ces créneaux sont régis par des stratégies visant à assurer une diversification tant géographique que sectorielle. Nous sommes confiants que les portefeuilles seront résilients et sauront apporter une valeur ajoutée à long terme. Encore une fois, l'un des avantages d'une caisse de retraite est sa perspective d'investissement à très long terme. Les fluctuations à court terme ont donc moins d'impact, car les investissements n'ont pas à être liquidés pour pouvoir au paiement des prestations.

### 2. Baisse importante des taux d'intérêt

Alors qu'une hausse des taux était anticipée par une majorité des intervenants au début de l'année 2020, la récession du premier trimestre, causée par la COVID-19, aura eu l'effet tout à fait contraire. Les interventions des banques centrales et leur intention de vouloir conserver à un bas niveau les taux d'intérêt à court terme pendant plusieurs années ont fait en sorte que la tendance baissière des taux s'est poursuivie en 2020.

À un moment de l'année, une majorité des obligations émises en Europe et au Japon prévoyait un taux d'intérêt négatif! Les investisseurs payaient donc pour prêter leur argent, ce qui est des plus contre-intuitifs.

Pour une caisse de retraite comme celle du RREEUL, des investissements dans les obligations à long terme représentent donc des rendements plus élevés lorsque les taux d'intérêt diminuent comme ce fut le cas en 2020 (mais ce sera l'effet inverse lorsque les taux augmenteront). Toutefois, ce type de placement vise avant tout à réduire la volatilité de la situation financière en appariant une portion des placements avec les engagements envers les retraités.



# REVUE DES PLACEMENTS

## FAITS SAILLANTS 2020

1. Redéploiement du portefeuille immobilier
2. Stratégie en obligations par volet
3. Gestion du risque de devise

Répartition stratégique des placements	VA	SV
Obligations	25 %	10 %
Actions	35 %	55 %
Alternatifs	40 %	35 %

## 1. Redéploiement du portefeuille immobilier

En 2019, une partie importante du portefeuille immobilier avait été liquidée en vertu des conditions contractuelles de cet investissement en direct. La stratégie d'investissement avait été complètement revue afin d'assurer une meilleure diversification du portefeuille, tant au niveau géographique que sectoriel.

Le cœur du nouveau portefeuille, constitué de portefeuilles diversifiés et assurant des revenus réguliers, a été implanté au cours de l'année et des engagements additionnels dans des portefeuilles à valeur ajoutée sont venus compléter la stratégie immobilière en 2020.

Finalement, il fut convenu d'utiliser un portefeuille de fiducies de placement immobilières comme actif de compensation en attendant que les engagements soient appelés par les gestionnaires. Cet actif de compensation reflète davantage les caractéristiques d'un investissement en immobilier et il va compenser le fait que l'appel des engagements soit effectué sur plusieurs trimestres.

## 2. Stratégie en obligations par volet

Dans le contexte de mieux gérer le risque d'intérêt de chaque volet du RREEUL, il fut convenu de scinder le portefeuille d'obligations provinciales à long terme pour en établir un spécifique à chacun des volets. Ces nouveaux portefeuilles sont plus représentatifs de la durée des engagements des volets. Le changement a été fait en mai 2020.

## 3. Gestion du risque de devise

Une proportion importante des actifs du RREEUL est investie en devises étrangères. À titre d'investisseur canadien, il faut évaluer si ce risque de devise mérite d'être assumé sur les placements de caisse ou s'il faut plutôt le couvrir (selon l'évolution du dollar canadien par rapport aux autres devises, un rendement additionnel peut être généré par le mouvement des devises).

Depuis mai 2020, l'orientation est de couvrir complètement le risque de devise sur tous les placements alternatifs (immobilier, infrastructure et placements privés) alors que ce risque ne sera couvert sur les actions et les obligations libellées en dollars américains que lorsque le dollar canadien sera nettement en-dessous de sa valeur historique par rapport au dollar américain.



# REVUE DE LA GOUVERNANCE

## FAITS SAILLANTS 2020

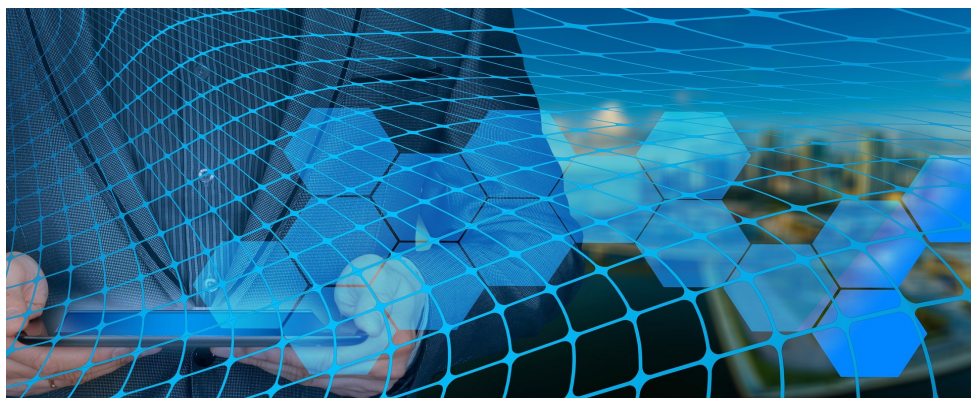
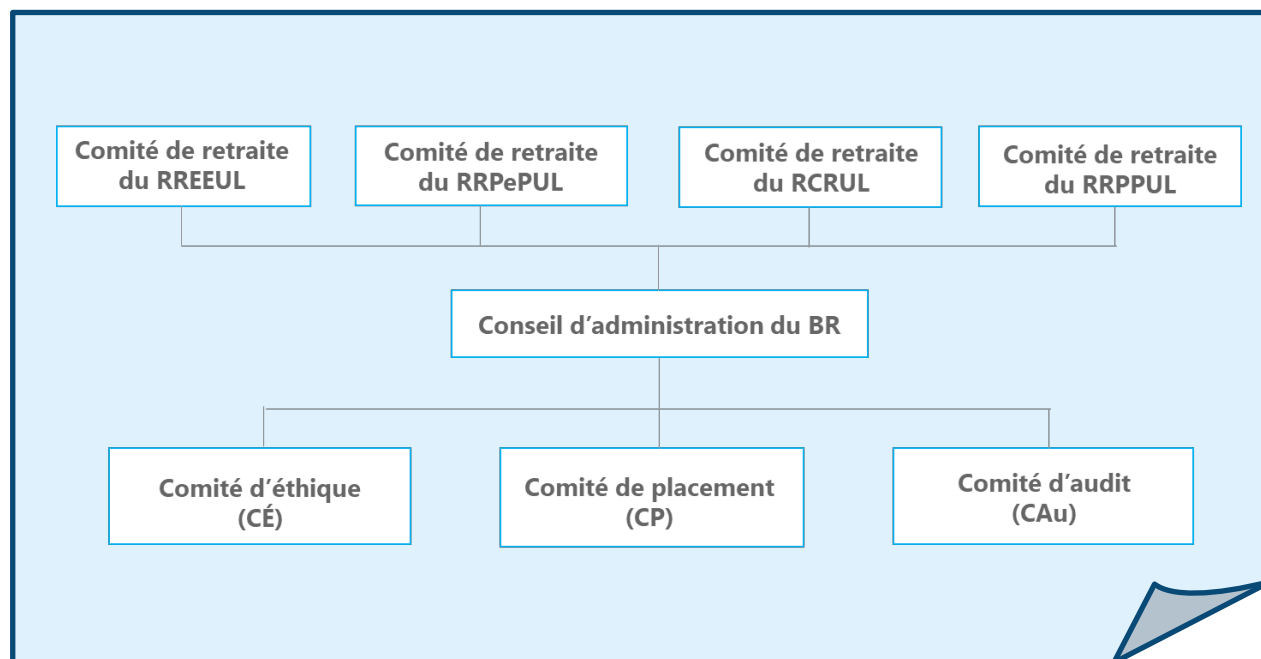
1. Nouvelle structure de gouvernance
2. Vigie en raison de la COVID-19
3. Renouvellement de Trinome conseils (actuaire du Régime)

### 1. Nouvelle structure de gouvernance

En date du 1<sup>er</sup> avril 2020, tous les comités de retraite de l'Université Laval se sont entendus pour revoir la structure de gouvernance du Bureau de la retraite (BR). Ce dernier a ainsi été fusionné avec le Bureau du Fonds commun de placement. Ces deux équipes profiteront dorénavant d'une synergie qui permettra de mieux intégrer les opérations de placement et d'administration des régimes.

Les activités du BR sont dorénavant supervisées par un conseil d'administration formé de sept administrateurs dont un représentant de chaque régime, un représentant de l'Université et de deux membres externes. La structure est aussi simplifiée; les comités d'audit des régimes et celui de la fiducie globale sont regroupés.

L'organigramme suivant résume la nouvelle structure.





# REVUE DE LA GOUVERNANCE - suite

## 2. Vigie en raison de la COVID-19

La pandémie a quand même eu plusieurs effets sur l'administration du RREEUL en 2020 :

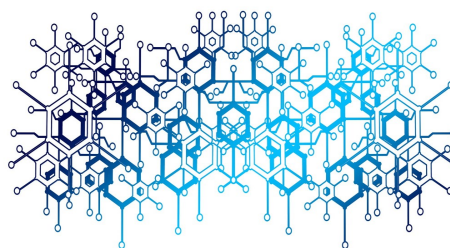
- application de modalités d'assouplissement édictées par le gouvernement pour l'administration des régimes de retraite;
- tenue de l'assemblée annuelle du Régime pour une première fois en mode virtuel;
- vigie mensuelle par le Comité sur l'évolution des placements (habituellement effectuée sur une base trimestrielle par le Comité de retraite);
- analyse de stress sur la situation financière du RREEUL et implication sur l'application de l'indexation des rentes du Second volet;
- établissement du degré de solvabilité des volets sur une base mensuelle (au lieu d'annuelle).

Malgré tous ces changements et défis, l'administration du RREEUL a été effectuée sans heurt en 2020.

## 3. Renouvellement de Trinome conseils (actuaire du Régime)

Conformément à ses règles de gouvernance, le Comité de retraite a procédé à une analyse de propositions de différentes firmes pour les mandats actuariels du Régime pour les prochaines années. Il fut convenu ainsi de renouveler M. René Roy et Trinome conseils comme actuaire du Régime, et ce, pour les huit prochaines années.

Les balises de la Politique de financement font en sorte que l'évaluation actuarielle du Régime est produite annuellement, à moins d'exception. Ces travaux deviennent donc un processus en continu qui permet d'avoir une bonne évaluation de la situation financière de chaque volet du RREEUL annuellement et qui permet une meilleure vigie de la santé du RREEUL par les fiduciaires.



## COMITÉ DE RETRAITE

À titre d'administrateur et de fiduciaire du RREEUL, le Comité de retraite doit mettre en place une Politique de placement pour investir la caisse et il doit administrer les prestations payables par le Régime. Selon le Règlement, le Comité de retraite doit être composé de huit administrateurs. Au 31 décembre 2020, la composition du Comité est la suivante :

	Désigné par		Désigné par
M. Yvan Pépin	<b>le SEUL</b>	Mme Mélanie Alain Mme Carole Carbonneau	<b>les participants actifs</b>
Mme Marie-Pierre Beaumont M. Nicolas Bouchard Martel M. Gilles Dion (membre externe)	<b>l'Université Laval</b>	M. Luc Brouillette Mme Suzanne Thivierge	<b>les retraités, bénéficiaires et participants en rente différée</b>

M. Martin Latulippe agit à titre de secrétaire.

Un seul changement a eu lieu en 2020 dans la composition du Comité. Mme Carole Carbonneau a remplacé Mme Julia Lebreux.



## REVUE DE LA GOUVERNANCE - suite

En vertu des délégations, le Comité de placement, le Comité d'audit et le Comité d'éthique relèvent du Conseil d'administration.

	Mandat	Composition
Conseil d'administration	Le CA est responsable du suivi des opérations du Bureau de la retraite ainsi que de la fiducie globale qui regroupe les actifs des quatre régimes de l'Université Laval.	M. Nicolas Bouchard Martel UL M. Daniel Coulombe RRPPUL M. Boris Mayer-St-Onge RRPePUL <b>M. Yvan Pépin RREEUL</b> M. Nicolas Saucier RCRUL Mme Anne Gosselin Membre externe M. André Grondines Membre externe
Comité de placement	La gestion de la Politique de placement du RREEUL a été déléguée au Comité de placement.	M. François Girouard M. Gilles Horrobin M. Michel Lemieux M. Bruno Roy
Comité d'audit	Le principal mandat du Comité d'audit est de recevoir les rapports des auditeurs externes et d'effectuer un suivi, s'il y a lieu, concernant des améliorations qui devraient être apportées aux contrôles internes.	M. Jean DeBonville RCRUL <b>M. Gilles Dion RREEUL</b> M. André Grondines Membre externe M. Jacques Lachance RRPePUL M. Michel Turcotte RRPPUL
Comité d'éthique	Le mandat du Comité d'éthique est de doter les administrateurs et le personnel de balises éthiques et de règles de déontologie. Il veille aussi à sensibiliser à l'importance de maintenir un comportement intègre et responsable.	Mme Marion Brivot (Lecomte) M. Jean-François Larocque M. Yvan Laurin M. Sylvain Tremblay

### RÉUNIONS EN 2020

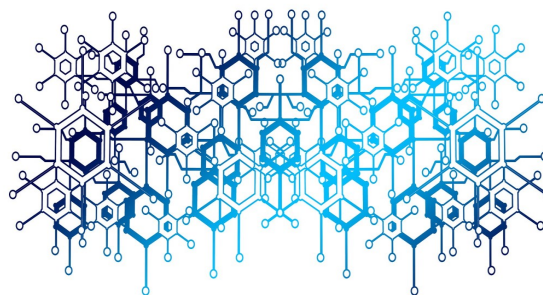
Voici le nombre de réunions tenues en 2020 par chacun des comités ainsi que le taux de participation des membres. Le nombre de rencontres ne tient pas compte des réunions de ses sous-comités.

	Taux de participation <sup>1</sup>	
Comité de retraite	5 réunions	96 %
Conseil d'administration	6 réunions	100 %
Comité d'audit	4 réunions	100 %

<sup>1</sup> Pour les comités qui ne relèvent pas exclusivement du RREEUL, les taux de participation sont ceux des membres représentant le Régime de retraite.

### RAPPORT SUR LES PLAINTES

Le Comité de retraite n'a reçu aucune plainte formelle de la part de participants du Régime en 2020. Une politique officielle à cet égard est en place depuis plusieurs années.



## REVUE DE LA GOUVERNANCE - suite

### RESSOURCES EXTERNES

Pour effectuer certains mandats précis, le Comité de retraite retient les services des consultants ou des entreprises suivantes. Il n'y a pas eu de changement en 2020, à l'exclusion de l'ajout de RBC à titre d'institution financière.

<b>Actuaire</b>	<b>M. René Roy, Trinome conseils</b> (renouvellement du mandat en 2020 pour une durée de 8 ans)	Évaluation actuarielle Conseils stratégiques Analyse d'amendements
<b>Auditeur externe</b>	<b>Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.</b>	Audit du rapport financier annuel
<b>Service de paie des retraités</b>	<b>Ceridian Itée</b>	Agent payeur des rentes
<b>Institution financière</b>	<b>Caisse Desjardins de l'Université Laval RBC</b>	Transactions courantes (cotisations et prestations)
<b>Dossiers en ligne</b>	<b>SFAP</b>	Intranet des participants Relevés annuels Communications personnalisées
<b>Informatique</b>	<b>DTI de l'Université Laval</b>	Hébergement des données

### INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Les valeurs des fiduciaires du Régime et du Fonds commun de placement (FCP) font en sorte que, depuis de nombreuses années, les éléments liés à l'investissement responsable sont pris en compte dans la gestion de la caisse de retraite. La Politique de placement du RREEUL comporte, à cet égard, une politique d'investissement responsable qui s'articule autour des deux axes suivants :

- la gestion proactive des droits de vote;
- la sélection et le suivi des gestionnaires dans un contexte de facteurs ESG (facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance).

En plus de la notion d'investissement responsable, la tendance est aussi de l'élargir à l'investissement durable. De plus en plus, les investisseurs désirent soutenir une transition vers une économie tournée vers l'énergie renouvelable qui assure une pérennité des ressources et un environnement plus sain.

Le Comité de retraite a le devoir fiduciaire de faire fructifier le patrimoine du RREEUL, mais on sent de plus en plus ces préoccupations environnementales au niveau des participants.



# REVUE DES SERVICES

## FAITS SAILLANTS 2020

1. Administration en télétravail
2. Report des séminaires de préparation à la retraite
3. L'importance du Dossier en ligne

Le Comité de retraite a délégué au Bureau de la retraite le volet d'information aux participants et de calcul des prestations. C'est donc le Bureau de la retraite qui produit les relevés annuels, émet les différents communiqués sur le Régime et organise des séances de planification financière et de préparation à la retraite.





Le Bureau de la retraite est un centre d'expertise créé par les quatre régimes de retraite de l'Université Laval et dédié entièrement à l'administration de ces régimes.

### 1. Administration en télétravail

L'obligation d'administrer le RREEUL en télétravail au printemps 2020 a nécessité très peu d'ajustements pour le Bureau de la retraite. Les dossiers des participants étant entièrement numérisés depuis près de 10 ans, les procédures ont permis une continuité des opérations et il n'y a pas eu de délai dans le traitement des demandes des participants. Seul le format des rendez-vous en présentiel avec le personnel du Bureau a été revu, mais les plateformes de rencontres virtuelles ont aidé les conseillers dans la présentation de la documentation transmise.

Services offerts par le Bureau de la retraite	Ventilation des demandes traitées	
	2020 681 demandes	2019 812 demandes
<i>... à l'égard de l'adhésion et du cumul de participation</i> : informer les participants de leurs droits et des possibilités d'optimiser leurs avoirs dans le Régime par le biais de rachat, de transfert ou de participation volontaire;	34 %	31 %
<i>... à l'égard de la retraite</i> : rencontrer les participants avant leur prise de retraite afin de leur expliquer les options qui s'offrent à eux. Plusieurs participants demandent par ailleurs des estimations à différentes dates de retraite avant de déterminer celle-ci;	42 %	46 %
<i>... à l'égard d'une cessation, d'un décès ou d'une rétroactivité</i> : répondre aux demandes d'information relatives aux autres prestations payables et aux demandes d'information générale.	24 %	23 %

Le nombre de demandes a chuté de près de 16 % en 2020, principalement en raison d'une réduction des estimations de retraite.

	2020	2019
 Entrevues par les conseillers	95	175
 Séminaire de préparation à la retraite (formule sommaire en Webinaire en 2020)	1	3
 Colloque de planification financière	0	1
 Communiqué	1	3



## REVUE DES SERVICES - suite

### 2. Report des séminaires de préparation à la retraite

Annuellement, le Bureau de la retraite organise 3 ou 4 séminaires de préparation à la retraite par année. Cette activité est fort appréciée des participants qui planifient à court terme leur retraite. D'une durée de trois journées, tous les aspects à considérer, tant financiers que sociologiques, y sont abordés par des experts. En 2020, ces activités ont dû être annulées au printemps. À la fin septembre, un webinaire a été tenu spécifiquement pour les personnes désirant obtenir de l'information sommaire. 96 participants ont assisté à cette activité. Les séminaires ont repris au printemps 2021, en priorisant les personnes qui s'étaient inscrites aux activités de 2020.

### 3. L'importance du Dossier en ligne

L'année 2020 aura démontré tout l'intérêt d'avoir un site où toutes les informations liées au Régime de retraite se retrouvent. Le Bureau de la retraite a aussi implanté en 2020 un outil permettant aux participants de transmettre de la documentation au Bureau via ce site. Cela permet d'accélérer le traitement des demandes et de s'assurer de la réception des formulaires et documents.

Plus de 1 500 participants ont consulté leur dossier en ligne au moins une fois en 2020. En plus des documents relatifs à des demandes des participants, le Dossier en ligne permet de consulter le relevé annuel des 10 dernières années. Le relevé annuel est sans doute l'un des outils des plus importants pour la planification financière de votre retraite.



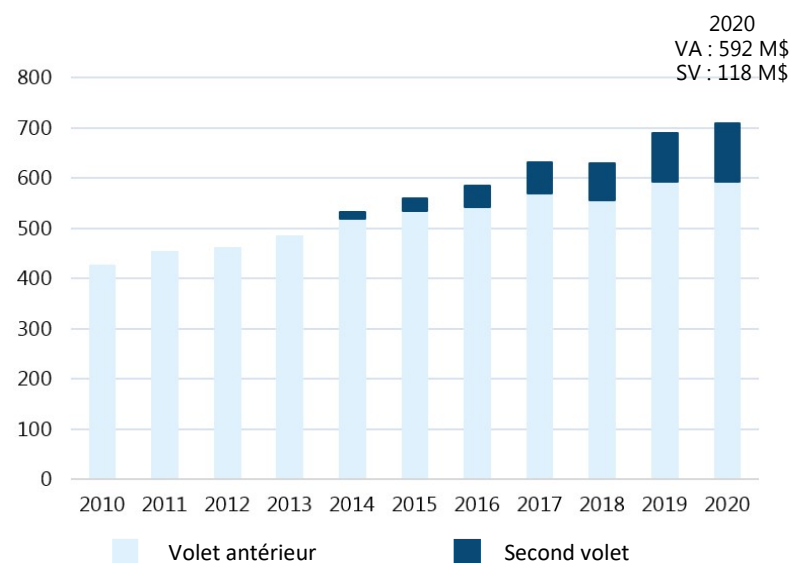


# Annexes

- A.1 Données financières**
- A.2 Statistiques démographiques**
- A.3 Ventilation des placements**
- A.4 Performance des placements**

## A.1 DONNÉES FINANCIÈRES

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de l'actif du RREEUL depuis le 31 décembre 2010, donc au cours des dix dernières années. Depuis 2014, le Régime est scindé en deux volets et on constate l'accroissement plus rapide du Second volet, car il reçoit la majorité des cotisations et verse peu de prestations.



Au cours de la période de 10 ans, l'actif du RREEUL a doublé. Il s'agit d'un taux annuel moyen d'augmentation de 7,0 %. Au cours de cette période, la performance a été plus élevée que 7,0 %, mais une portion non négligeable des revenus de placement sert à payer les prestations, car celles-ci excèdent les cotisations sur une base annuelle. Il faut dire qu'au cours de la dernière décennie, les marchés ont affiché des performances supérieures aux attentes.

L'actif d'un régime de retraite évolue annuellement en fonction des éléments suivants : les cotisations, les prestations, les frais et les rendements sur les placements. Les prochaines sections donnent plus de détails sur ces quatre éléments.

### COTISATIONS

Le niveau des cotisations régulières est établi dans chaque évaluation actuarielle. L'évaluation de 2019 établit donc les taux de cotisations de 2021, car un décalage d'une année s'applique. En 2020, la cotisation salariale était de l'ordre de 9,5 % et la cotisation patronale était d'un même pourcentage. Des cotisations pour des reliquats de solvabilité sont également versées par l'Université ainsi que des cotisations pour l'amortissement du déficit du Volet antérieur. Une portion des cotisations régulières est versée dans le Volet antérieur pour couvrir les frais administratifs.

Volontairement, les participants peuvent aussi verser d'autres types de cotisations qui sont expliquées ci-dessous.

<b>Cotisations régulières</b>	Cotisations versées par les participants et l'Université et qui financent l'accumulation du service crédité de l'année en cours. En 2020, les cotisations régulières sont de l'ordre de 7,2 % du salaire pour les participants et de 9,5 % pour l'Université.
<b>Cotisations de stabilisation</b>	Ces cotisations sont versées seulement par les participants et elles sont déposées directement dans le Fonds de stabilisation. Ce fonds servira à rembourser s'il y a lieu un déficit dans le Second volet et il servira aussi à octroyer de l'indexation ponctuelle pour les rentes provenant de ce volet. Les cotisations de stabilisation représentent environ 2,25 % du salaire en 2020.
<b>Cotisations volontaires</b>	Il s'agit principalement de sommes provenant de REER. L'avantage est de profiter des frais de gestion du Régime et de la diversification de la Politique de placement.
<b>Cotisations de rachat</b>	Toute période de service non crédité peut faire l'objet d'un rachat par les participants. Il peut s'agir d'une période de congé sans traitement ou d'une période non reconnue lors d'un transfert d'un employeur précédent.
<b>Transferts d'autres régimes de retraite</b>	Une période de service reconnue dans un ancien régime de retraite peut être transférée au RREEUL en vue d'y faire créditer une rente de valeur équivalente.



## A.1 DONNÉES FINANCIÈRES - suite

### COTISATIONS suite

Cotisations versées en 2020 (en milliers de dollars)

	Par les participants		Par l'employeur		Total 2020	Total 2019
	Volet antérieur	Second volet	Volet antérieur	Second volet		
Régulières	193	4 780	193	6 417	11 583	11 966
De stabilisation	s.o.	1 674	s.o.	s.o.	1 674	1 826
Rachats de participation	28	1	s.o.	s.o.	29	3
Volontaires	69	s.o.	s.o.	s.o.	69	267
Transferts provenant d'autres régimes	173	535	s.o.	s.o.	708	515
D'équilibre / Reliquats	s.o.	s.o.	1 287	s.o.	1 287	1 405
	7,5 M\$		7,9 M\$		15,4 M\$	16,0 M\$

### PRESTATIONS

Les prestations versées par le RREEUL sont constituées essentiellement des rentes de retraite, mais également des prestations forfaitaires payables lors d'une cessation de participation, d'un décès ou d'un partage de droits entre conjoints.

Prestations versées en 2020 (en milliers de dollars)

	Volet antérieur	Second volet	Total 2020	Total 2019
Rentes de retraite	35 596	1 045	36 641	36 030
Remboursement	66	39	105	363
Transferts vers d'autres régimes	38	97	135	151
Autres transferts	450	221	671	277
	36,2 M\$	1,4 M\$	37,6 M\$	36,8 M\$





## A.1 DONNÉES FINANCIÈRES - suite

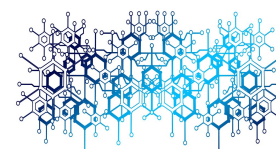
### FRAIS

Les frais de gestion du RREEUL sont composés des frais liés à la gestion des placements et à l'administration du Régime (secrétariat et service aux participants).

#### Frais de gestion en 2020 (en milliers de \$)

	Volet antérieur	Second volet	Total 2020	Total 2019
Frais reliés aux placements	1 854	430	2 284	2 646
Frais reliés à l'administration	192	254	446	809
	2,0 M\$	0,7 M\$	2,7 M\$	3,5 M\$

Avec une politique de placement différente, chaque volet assume des frais liés aux placements différents. En pourcentage de l'actif, ceux applicables au Second volet sont plus élevés, car la pondération en actions et en placements alternatifs est plus élevée. À compter de 2020, les frais de gestion des placements alternatifs sont comptabilisés directement à l'intérieur des fonds, de sorte que les revenus de placement sont nets de ces frais. Cette méthode est plus conforme à ce qui se fait dans l'industrie des placements institutionnels. Cela explique la baisse (2,3 M\$ versus 2,6 M\$), car en principe ces frais auraient dû augmenter en 2020 en raison de l'évolution de l'actif.



### REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement comprennent les revenus d'intérêts et de dividendes, de même que les gains en capitaux, réalisés ou non, générés par l'augmentation de la valeur des placements.

#### Revenus de placement en 2020 (en milliers de \$)

	Volet antérieur	Second volet	Total 2020	Total 2019
Revenus de placement	36 770	9 045	45 815	83 121

#### ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET PAR VOLET EN 2020 (en millions de \$)

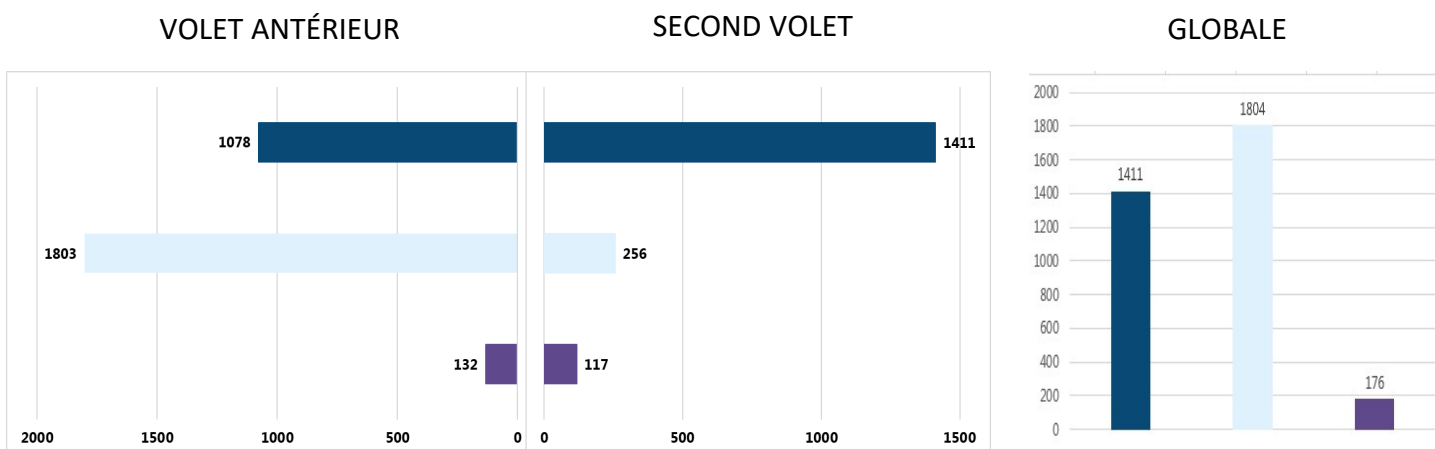
	Volet antérieur	Second volet	Total 2020	Total 2019
Actif au 31 décembre 2019	591,8 M\$	97,3 M\$	689,1 M\$	630,3 M\$
+ Cotisations	1,9	13,5	15,4	16,0
+ Revenus de placement	36,8	9,0	45,8	83,1
- Prestations	-36,2	-1,4	-37,6	-36,8
- Frais	-2,0	-0,7	-2,7	-3,5
Actif au 31 décembre 2020	592,3 M\$	117,7 M\$	710,0 M\$	689,1 M\$



## A.2 STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Tout comme la revue de la situation financière, les statistiques démographiques du RREEUL sont présentées par volet. Le degré de maturité du Volet antérieur est beaucoup plus important que celui du Second volet car, depuis sept ans, les nouvelles adhésions ne sont comptabilisées que dans le Second volet.

### RÉPARTITION DES PARTICIPANTS PAR VOLET SELON LEUR STATUT

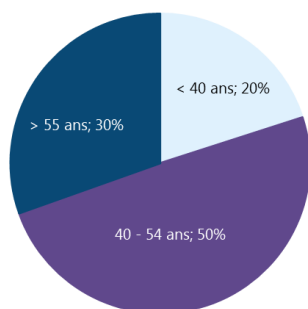


Dans le graphique ci-dessus, un participant peut être comptabilisé dans les deux volets s'il a des droits dans chacun de ceux-ci. Par contre, le graphique de droite illustre la composition démographique globale du RREEUL. Au 31 décembre 2020, le RREEUL a donc un ratio de près de 0,7 participant actif pour 1 participant non actif (retraités, bénéficiaires et rentes différées), alors que ce ratio est de 0,6 pour le Volet antérieur et de 3,8 pour le Second volet.

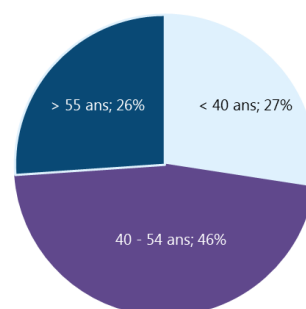
- Actifs, invalides et retraites ajournées
- Retraités et bénéficiaires
- Rentes différées/Reliquats

### RÉPARTITION DES PARTICIPANTS ACTIFS SELON L'ÂGE

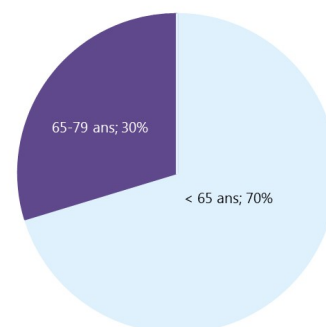
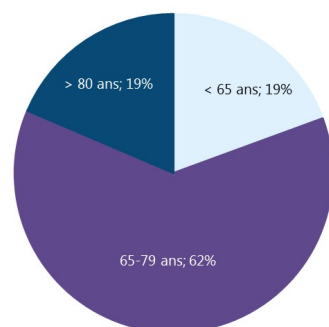
#### VOLET ANTÉRIEUR



#### SECOND VOLET



### RÉPARTITION DES RETRAITÉS ET BÉNÉFICIAIRES SELON L'ÂGE



## A.2 STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES - suite

### INFORMATION SUR CHAQUE CATÉGORIE DE PARTICIPANTS

	Volet antérieur	Second volet	Faits saillants
<b>1. Participants actifs et invalides</b>			
Nombre	1 066	1 397	Les statistiques sont très différentes entre les deux volets, car le Volet antérieur est fermé (aucune adhésion depuis 2014).
Salaire moyen	57 148 \$	55 860 \$	
Âge moyen	48,4 ans	46,5 ans	
Service crédité moyen	14,5 années	11,9 années	
Service crédité moyen du volet	7,8 années	5,9 années	
<b>2. Participants en retraite ajournée</b>			
Nombre	12	14	On constate de plus en plus de participants qui retardent leur retraite, même après 65 ans.
Salaire moyen	53 169 \$	51 495 \$	
Âge moyen	66,4 ans	66,8 ans	
Service crédité moyen	15,9 années	14,0 années	
Service crédité moyen du volet	10,6 années	4,9 années	
<b>3. Participants retraités</b>			
Nombre	1 647	254	L'âge moyen des retraités du SV est beaucoup plus bas, car il ne s'agit que de retraites depuis 2014.
Âge moyen	71,9 ans	63,1 ans	
Rente annuelle moyenne	21 319 \$	28 764 \$	
Rente annuelle moyenne du volet	20 611 \$	4 603 \$	
<b>4. Bénéficiaires / conjoints</b>			
Nombre	156	2	40 % de ces rentes sont versées depuis plus de 25 ans (en incluant la rente versée initialement au retraité).
Âge moyen	79,0 ans	69,7 ans	
Rente annuelle moyenne	9 120 \$	13 861 \$	
Rente annuelle moyenne du volet	9 105 \$	1 123 \$	
<b>5. Participants avec rente différée</b>			
Nombre	132	117	Sur les 176 participants, plus de 40 % ont moins de 3 années de service crédité.
Âge moyen	44,9 ans	42,1 ans	
<b>Ratio participants actifs (1 et 2) / participants non actifs (3 à 5)</b> <i>Ce ratio est un indicateur du niveau de maturité des volets du RREEUL</i>	0,56	3,78	On pourrait qualifier le Volet antérieur de régime très mature et le Second volet de jeune régime.

Définitions : Participants en retraite ajournée : participants actifs de 65 ans et plus.

Participants avec rente différée : participants ayant cessé de cotiser, mais qui ont laissé leurs droits dans le RREEUL.

### MOUVEMENT DE PARTICIPANTS

	En 2020		Moyenne 5 ans (2016-2020)	
	Nombre	Âge moyen	Nombre	Âge moyen
Adhésions	46	37,1	54	37,0
Retraites	54	61,9	44	60,6
Décès	66	83,8	45	82,3
Remboursements / Transferts	13	39,3	14	38,2

## A.3 VENTILATION DES PLACEMENTS

Le tableau suivant indique les fonds et les gestionnaires dans lesquels les deux volets du RREEUL sont investis.

	VOLET ANTÉRIEUR		SECOND VOLET		GESTIONNAIRE
	en millions \$	en % de l'actif	en millions \$	en % de l'actif	
<b>TITRES D'EMPRUNT</b>		<b>31,1 %</b>		<b>18,8 %</b>	
Obligations provinciales à long terme	103,1	17,5 %	9,4	7,9 %	Gestion d'actifs Manuvie
Obligations à long terme	6,7	1,1 %	1,1	0,9 %	Caisse de dépôt et placement (CDPQ)
Obligations Core Plus	28,6	4,9 %	8,2	6,9 %	Gestion d'actifs CIBC
Obligations Univers	36,0	6,1 %	0,0	0,0 %	Gestion d'actifs Manuvie
Marché monétaire canadien	0,0	0,0 %	0,0	0,0 %	Gestion d'actifs Manuvie
Marché monétaire américain	8,5	1,5 %	3,6	3,1 %	Gestion d'actifs Manuvie
<b>TITRES DE PARTICIPATION</b>		<b>37,1 %</b>		<b>57,1 %</b>	
Actions canadiennes	46,9	8,0 %	14,0	11,8 %	Jarislowsky Fraser
Fonds d'actions mondiales	115,6	19,7 %	37,6	31,7 %	<sup>1</sup>
Actions américaines à petite capitalisation	20,2	3,4 %	5,6	4,7 %	Fisher Investments
Actions de pays émergents	35,2	6,0 %	10,6	8,9 %	RBC Global Asset Management
<b>PLACEMENTS ALTERNATIFS</b>		<b>31,8 %</b>		<b>24,1 %</b>	
Fonds d'immobilier	123,1	21,0 %	19,4	16,3 %	<sup>2</sup>
Fonds d'infrastructures	63,4	10,8 %	9,2	7,8 %	<sup>3</sup>
Infrastructures - GIP I	0,3	0,0 %	0,0	0,0 %	GIP
	<b>587,7</b>		<b>118,6</b>		

Notes :

1. Certains types de placement sont regroupés (voir les renvois 1 à 3) dans des fonds afin que tous les régimes de retraite ou volets aient les mêmes répartitions entre les gestionnaires.
2. Le montant total d'actif indiqué ci-dessus est légèrement différent des montants indiqués précédemment dans le rapport parce qu'il s'agit ici de la valeur de placements alors qu'ailleurs c'est l'actif total de chaque volet qui est présenté.



<sup>1</sup> Fonds d'actions mondiales : Pavillion (transition), Pier 21 et Walter Scott (environ un tiers chacun).

<sup>2</sup> Fonds d'immobilier : CDPQ (31 %), Kingsett (9 %) et Morgan Stanley (23 %). TD Greystone (6 %). Presima (transition) (31 %).

<sup>3</sup> Fonds d'infrastructures : GIP (31%), IFM (32 %), UBS (18 %) et Brookfield (20 %).



## A.4 PERFORMANCE DES PLACEMENTS

Le tableau suivant indique la performance brute des fonds du RREEUL.

	RENDEMENT 2020	VALEUR AJOUTÉE <sup>1</sup>	RENDEMENT 2019
<b>TITRES D'EMPRUNT</b>			
Obligations provinciales à long terme VA <sup>2</sup>	11,1 %	s/o	13,4 %
Obligations provinciales à long terme SV <sup>2</sup>	5,1 %	s/o	s/o
Obligations à long terme <sup>2</sup>	8,2 %	s/o	10,0 %
Obligations Univers	3,2 %	0,0 %	s/o
Obligations Core Plus	10,0 %	1,3 %	7,9 %
Marché monétaire canadien	0,6 %	s/o	1,8 %
Marché monétaire américain	11,3 %	s/o	s/o
<b>TITRES DE PARTICIPATION</b>			
Actions canadiennes	4,8 %	1,4 %	22,0 %
Fonds d'actions mondiales	9,5 %	-4,4 %	16,7 %
Actions américaines à petite capitalisation	23,0 %	20,4 %	19,1 %
Actions de pays émergents	18,8 %	-0,5 %	19,7 %
<b>PLACEMENTS ALTERNATIFS</b>			
Fonds d'immobilier	-5,7 %	-9,4 %	13,8 %
Fonds d'infrastructures	-0,4 %	-6,3 %	6,5 %



<sup>1</sup> Écart de performance par rapport à l'indice de référence du portefeuille. Pour les portefeuilles où il n'y a pas de valeur ajoutée, cela signifie que la gestion n'est pas comparée à un indice de référence.

<sup>2</sup> Essentiellement, ce sont des portefeuilles d'obligations où la gestion est basée sur les caractéristiques du passif actuariel.

## A.4 PERFORMANCE DES PLACEMENTS - suite

Le tableau suivant indique la performance brute des volets du RREEUL. Le Second volet a été instauré au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Depuis 2019, la répartition stratégique des placements de chaque volet tient compte de leur maturité très différente.

	Volet antérieur			Second volet		
2020	6,7 %	2 ans	11,0 %	8,3 %	2 ans	12,4 %
2019	15,5 %	4 ans	8,6 %	16,5 %	4 ans	9,0 %
2018	1,6 %	5 ans	9,1 %	1,1 %	5 ans	9,3 %
2017	12,5 %	10 ans	9,6 %	12,2 %		
2016	9,6 %	15 ans	7,9 %	9,1 %		
2015	9,0 %			10,7 %		
2014	14,4 %			14,4 %		
2013	9,1 %					
2012	6,0 %					
2011	12,1 %					
2010	12,6 %					
2009	14,2 %					
2008	-16,7 %					
2007	4,5 %					
2006	11,9 %					
	Rendement espéré <sup>1</sup> 2021 + (avant la marge de sécurité)		6,25 %	Rendement espéré 2021 + (avant la marge de sécurité)		6,80 %
	Rendement espéré 2021 + (net de la marge de sécurité)		5,35 %	Rendement espéré 2021 + (net de la marge de sécurité)		6,05 %

Les données en bleu représentent les années et les périodes où l'objectif de rendement a été atteint ou surpassé.



<sup>1</sup> Le rendement espéré est établi par l'actuaire du Régime dans la plus récente évaluation actuarielle en fonction de la Politique de placement et des hypothèses de rendement de chaque classe d'actifs.



Régime de retraite des employés et  
employées de l'Université Laval

Pavillon Maurice-Pollack

2305, rue de l'Université, bureau 3121

Québec (Québec) G1V 0A6

418 656-3802

[bretraite@bretraite.ulaval.ca](mailto:bretraite@bretraite.ulaval.ca)

[www.bretraite.ulaval.ca/rreeul](http://www.bretraite.ulaval.ca/rreeul)

